



Comité Technique Académique

du jeudi 15 décembre 2016

Déclaration du SNUipp-FSU

La baisse démographique annoncée dans le cadre de la préparation de la rentrée se confirme. Cette baisse démographique de 976 élèves, diffuse, n'a pas conduit à des fermetures de classes (2 classes de moins qu'à la rentrée 2015). Au delà de la baisse réelle des cohortes, il convient aussi de mesurer les effets réels des orientations éducatives annoncées sur les effectifs.

Qu'en est-il réellement du développement de la scolarisation des moins de 3 ans ? Les indicateurs proposés dans les documents font apparaître un taux de scolarisation des 2 ans en recul par rapport à l'année dernière mais également inférieur à celui de la rentrée 2012 ! Le SNUipp-FSU vous avait alerté sur l'inadaptation de la circulaire aux réalités de l'Académie. Quelles alternatives à la fin du redoublement sinon la disparition et/ou la sédentarisation des maîtres du RASED ? Ces choix font mécaniquement baisser la démographie scolaire. Cette baisse de 976 élèves paraît importante au regard des 15 postes supplémentaires alloués à l'Académie pour cette rentrée 2016 : cette situation aurait dû créer des conditions favorables à l'amélioration des conditions de travail des personnels et de scolarisation des élèves. Il n'en est rien. En effet, à la rentrée 2016, l'Académie passe d'une situation de surnombre (+52 à la rentrée 2015) à une situation de sous-consommation de 12.5 emplois. **Le delta réel est donc de près de 50 moyens de moins pour assurer cette rentrée !**

Pour autant, dans le même temps, de nouveaux engagements ministériels n'ont pas été pris en compte dans le cadre des cartes scolaires départementales alors même qu'ils sont partiellement mis en œuvre. L'évolution du régime de décharge des directeurs d'écoles ou des maîtres formateurs pèse plus de 20 postes au niveau académique.

Ces évolutions associées au recul des moyens disponibles ont eu pour effet de réduire considérablement les capacités réelles de remplacement des départements. C'est ainsi qu'en cette fin d'année, le SNUipp-FSU a comptabilisé un nombre record de journées non-remplacées entraînant une dégradation sévère des conditions de travail des personnels, un recul des conditions d'apprentissage des élèves et la colère légitime des familles ! Les conséquences sont catastrophiques pour les élèves et pour leurs enseignants qui s'engagent au quotidien, avec détermination, pour faire réussir tous les élèves.

Il est facile d'anticiper les objectifs politiques à plus ou moins long terme de cette gestion désastreuse... Des échéances électorales nationales approchent, les projets libéraux remettant en cause les Services Publics ne se dissimulent même plus derrière des artifices sémantiques. Certes, la majorité actuelle a fait des choix budgétaires inverses à ceux du précédent quinquennat même si, comme nous venons de le démontrer, l'Académie n'en a pas réellement profité. Cependant, elle laisse quelques "bombes à retardement" qui auront des conséquences lourdes pour le maillage des écoles :

-les chartes rurales (en Creuse et en Corrèze) font peser une lourde menace sur les écoles rurales : aucune discussion associant les usagers, les personnels, les élus et les cadres de

l'Education Nationale n'a eu lieu tant au niveau départemental qu'au niveau local. Pourtant, la menace est posée, si les protocoles n'apportent aucune garantie ou presque, ils fixent des objectifs que nous avons d'ailleurs largement contestés ! Quel projet est porté au niveau départemental par les Associations de Maires ? Par l'Education Nationale ? Qu'ont fait les acteurs à l'origine de ce protocole ? RIEN. Les conséquences se mesureront dès la carte scolaire 2018...

- **la refonte de la carte des intercommunalités** suscite de l'inquiétude : Pour nombre de communes, ces regroupements intercommunaux risquent de signer très certainement la fin de l'école communale par le transfert de la compétence écoles aux intercommunalités ... Les premiers effets ne se mesureront qu'à partir de la rentrée 2017...

- **La réforme territoriale** pourrait être un formidable outil de mise en pratique des mesures précédentes. Le transfert de la compétence transport à la Région va conduire, à court ou moyen terme, à une harmonisation des pratiques départementales en termes de transports scolaires. Les décisions arrêtées auront un impact fort sur le recrutement des écoles. *Ainsi, va-t-on vers la gratuité des transports scolaires ou vers une augmentation de la participation des familles ? La politique de création d'un nouvel arrêt quand le domicile de l'enfant est à plus de 500m d'un arrêt existant ou un arrêt communal unique à la mairie ? Quel impact cela aura sur le fonctionnement et l'organisation des écoles, sur les temps scolaires et périscolaires ?* Ce sont autant de questions que nous avons posées aux élus Régionaux : nous n'avons reçu aucune réponse. Là encore, la mise en œuvre ne sera effective qu'à la rentrée 2017 !

Nous constatons que ces réformes convergent toutes vers un éloignement des usagers des centres de décisions, un éloignement de l'offre de Service Public d'Education Nationale et une concentration de cette offre qui conduira mécaniquement à une augmentation du nombre d'élèves par classe...mais également à une augmentation des coûts pour les familles.

Or, on sait parfaitement que ce sont les familles les plus défavorisées qui sont et seront les premières victimes de toutes ces orientations. Année après année, sans aucun effet des orientations de ce quinquennat, le système éducatif français reste le système scolaire dans lequel les inégalités scolaires sont le plus corrélées aux inégalités sociales. Cette situation est insupportable pour les personnels qui souffrent du décalage permanent entre les annonces, la communication -à tous les étages de l'Education Nationale-et la réalité des choix opérés.

Il est urgent d'obtenir les moyens nécessaires pour que les enseignants puissent enfin réaliser leur ambition d'assurer la réussite de tous les élèves. Le SNUipp-FSU demande donc a minima et sans hiérarchisation :

- des moyens pour assurer la présence d'un enseignant chaque jour devant chaque classe
- un rattrapage des moyens à hauteur des nouveaux régimes de décharges des directeurs
- un rattrapage des moyens à hauteur des nouveaux régimes de décharge des maîtres formateurs
- des moyens pour une mise en œuvre effective des nouveaux dispositifs (plus de maîtres que de classes, scolarisation des moins de 3 ans)
- des moyens pour le maintien et la recréation de RASED complets à hauteur des besoins sur tous les territoires

Limoges, le 15 décembre 2016